

CHECK-LIST– pièces à fournir – n°CERFA 5285#04**ADOPTION SIMPLE D'UN MINEUR PAR UNE PERSONNE A TITRE INDIVIDUEL**

<u>TYPE DE DOCUMENT</u>	OK	A DEMANDER
REQUETE		
Présentée <u>directement par le couple</u> si l'enfant a été recueilli avant ses 15 ans au foyer	☐	☐
Présentée <u>par un avocat</u> si l'enfant a été recueilli après ses 15 ans au foyer (3 exemplaires)	☐	☐
ACTES DE L'ETAT CIVIL		
Acte de naissance en copie intégrale originale de l'adopté (3 mois ou 6 mois si étranger)	☐	☐
Actes de naissance en copie intégrale originale de l'adoptant (3 mois ou 6 mois si étranger)	☐	☐
Si l'adoptant est en couple, acte de mariage en copie intégrale originale, déclaration conjointe de PACS, ou déclaration de concubinage des adoptants (3 mois ou 6 mois)	☐	☐
Si l'adoptant est en couple, acte de naissance copie intégrale originale du conjoint, partenaire, concubin		
Actes de naissance en copie intégrale originale l des descendants de l'adoptant (3 mois ou 6 mois)	☐	☐
CONSETEMENTS ET AVIS		
Original du consentement des parents non déchu des droits parentaux devant notaire ou agent consulaire, + original du certificat de non rétractation 2 mois après consentement par le notaire ou agent consulaire	☐	☐
	☐	☐
en cas d'impossibilité de fournir le consentement des parents, indiquer toutes les diligences entreprises pour essayer de les retrouver et produire toutes pièces utiles,	☐	☐
Consentement du conseil de famille ou toute personne exerçant l'autorité parentale	☐	☐
Courrier explicatif sur le projet d'adoption	☐	☐
Original du consentement de l'adopté s'il à plus de 13 ans devant notaire ou agent consulaire	☐	☐
+ original du certificat de non-rétractation 2 mois après consentement délivré par le notaire ou agent consulaire	☐	☐
Si plus de 13 ans et changement de nom : consentement par LS et photocopie de la CNI	☐	☐
Copie intégrale en originale de l'acte de décès du parent de l'adopté mineur	☐	☐
Lettre indiquant s'il existe des liens avec la famille du parent décédé et si elle est informée du projet d'adoption	☐	☐
Observations sur le projet d'adoption des descendants des adoptants : LS+ photocopie CNI	☐	☐

AUTRES DOCUMENTS

Attestation sur l'honneur que l'adoption n'est pas de nature à compromettre la vie familiale + copie de la pièce d'identité de l'adoptant	☐	☐
Photocopie du livret de famille de l'adoptant jusqu'à la première page vierge incluse	☐	☐
Photocopie du livret de famille des parents de l'adopté jusqu'à la première page vierge incluse	☐	☐
Photocopie des jugements de divorce et des conventions définitives annexées de l'adoptant ou des parents de l'adopté	☐	☐
4 attestations prouvant les liens existant entre l'adopté et l'adoptant avec les photocopies des CNI des attestants	☐	☐
4 photos prouvant les liens existant entre l'adopté et l'adoptant	☐	☐
Si adopté étranger, photocopie de son passeport	☐	☐
Si adopté étranger ne résidant pas en France, certificat de coutume délivré par consulat ou avocat relatif à la loi personnelle du mineur qui ne prohibe pas l'adoption	☐	☐
Si adoptant étranger, certificat de coutume relatif à la loi nationale en matière d'adoption (consulat ou avocat)	☐	☐